

François, duc de Valois, l'héritier présomptif de la couronne, qui était vivement épris de la reine, ne cessa de la visiter pendant ce temps d'épreuves, et sans aucun doute il se fût donné un maître de sa façon, si la duchesse d'Orléans, sa mère, n'avait pris soin de l'accompagner dans ses fréquentes entrevues. Enfin, au dernier jour, il fut solennellement procédé par des matrones à un examen de l'état de la jeune reine; et après qu'il eut été constaté qu'elle n'était pas enceinte, François de Valois en fit sur l'heure sa maîtresse. Cette liaison ne tira pas à conséquence; le duc de Suffolk, le premier amant de Marie d'Angleterre, vint à la cour de France, reprit ses anciens droits et l'épousa.

François I^{er} laissa partir avec d'autant moins de regrets sa nouvelle maîtresse, qu'il était tout occupé des fêtes de son sacre, auquel il attachait une très-grande importance. C'était un pauvre sire, dit Fleurange, son compagnon d'enfance, dans ses mémoires; il n'avait ni une grande âme ni un grand cœur, et en réalité il eût été difficile qu'il en fût autrement, ayant été élevé par sa mère, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, femme débauchée, ambitieuse, vindicative, perfide et cruelle, qui lui forma le caractère sur le sien. L'éducation que lui fit donner une telle femme produisit les fruits qu'on devait en attendre; le jeune duc de Valois n'était pas encore nubile qu'il se trouvait attaqué d'un mal honteux puisé dans les lupanars de la capitale; et lorsque l'âge eut développé ses passions, il devint tellement débauché, qu'aucune femme ou fille de la ville et de la cour ne fut en sûreté contre ses entreprises.

Quand il eut été nommé roi de France, ce fut pis encore;

il s'abandonna avec frénésie aux débordements des plus ignobles passions, et se reposa du soin du gouvernement sur l'impudique Louise de Savoie, mère incestueuse, qui après avoir été sa maîtresse était devenue la pourvoyeuse de ses plaisirs. Cette femme infâme ayant en main toute l'autorité, nomma ministres et grands officiers ses anciens favoris, et se forma une cour d'adorateurs auxquels cette Messaline distribuait des places, des honneurs ou de l'argent; elle en vint même à donner le bâton de connétable au duc de Bourbon, qui lui avait inspiré une violente passion qu'elle désirait voir partagée.

Au train dont allaient les choses, il arriva que l'or se fondit entre les mains de la mère et du fils comme dans une fournaise ardente; les trésors du feu roi disparurent, les impôts énormes dont la France était écrasée furent insuffisants, et l'on dut songer à créer de nouvelles ressources. Jamais un roi, si incapable qu'il soit, ne restera embarrassé pour trouver un moyen de pressurer les peuples; François I^{er} eut donc la pensée de vendre les charges publiques et d'introduire la vénalité dans le temple de la justice; le chancelier Duprat eut la triste gloire d'aider le despote dans cette œuvre infernale qui, pendant près de trois siècles, mit la liberté, l'honneur, la fortune et la vie des Français à la merci d'une troupe de juges ignorants, bornés, avides et débauchés. Bientôt il fallut recommencer; les produits de la vente des charges furent gaspillés et allèrent s'engloutir dans les fêtes du roi ou dans les coffres des amants de la duchesse d'Angoulême; et on dut encore songer à battre monnaie. Duprat donna alors le funeste conseil de doubler les tailles;

et comme on craignait que les états-généraux refusassent leur approbation à cette mesure, on ne les assembla pas; sa majesté se contenta d'envoyer des soldats dans les villes qu'on savait disposées à la révolte, et les provinces payèrent. Après avoir épuisé la France d'argent, le bon roi François I^{er} lui enleva la fleur de sa jeunesse et traîna à sa suite des milliers de malheureux qu'il fit égorger dans les plaines de l'Italie. Quant à Louise de Savoie, elle continua à spolier la nation; elle s'appropriâ les sommes destinées aux armées d'Italie, et laissa les troupes françaises sans solde ni vivres. Les soldats, manquant de tout, se mutinèrent, commirent des désordres dans les provinces qui les avaient accueillis en amis, désertèrent par bandes, se mirent voleurs de grands chemins, et achevèrent de faire prendre en haine le nom français.

Pour se consoler des échecs qu'il éprouvait en Italie, le roi François I^{er} revint en France, se jeta dans les intrigues galantes, courut les spectacles, les danses, les carrousels, et fit des dépenses qui le forcèrent à des emprunts onéreux et augmentèrent le mauvais état des finances du royaume. Charles-Quint voulut profiter de cette situation embarrassée et songea à s'emparer du royaume; de son côté, François I^{er}, se trouvant menacé d'une guerre imminente avec un adversaire redoutable dont les armées avaient déjà taillé les siennes en pièces à deux reprises différentes, chercha à rallier l'Angleterre à sa cause, et fit demander une entrevue à Henri VIII, roi de la Grande-Bretagne.

Jamais si folles dépenses n'avaient été faites par un roi pour en éblouir un autre, jamais aucun souverain de France

n'avait encore égalé la fastueuse prodigalité qui fut déployée en cette circonstance, aux dépens de la nation, dans un intérêt de vanité et d'amour-propre; François I^{er} ne se contenta pas de faire élever douze somptueux palais dans la petite ville d'Ardes, qui avait été choisie pour le lieu des conférences, il fit encore construire en dehors des murs un immense amphithéâtre à la manière romaine, avec un triple rang de galeries élevées l'une sur l'autre et conduisant à de magnifiques salles de réception et à des appartements garnis de meubles, de statues, de vaisselle, et rehaussés par de précieuses tentures mi-partie de soie et d'or; toutes choses qui devinrent inutiles par suite du désir qu'exprima Henri d'Angleterre de se rencontrer avec le roi de France en pleine campagne, sous des tentes et des pavillons.

Aussitôt, et comme par enchantement, François I^{er} fit élever, entre les villes d'Ardes et de Guines un camp dont toutes les tentes étaient de drap d'or doublées à l'intérieur de soieries blanches ou bleues, tant chambres que salles et galeries, et rehaussées à l'extérieur de franges d'argent et de banderoles en toiles d'or surmontées de globes d'argent. La tente du roi se distinguait des autres par un saint Michel colossal qui en gardait l'entrée, tout d'or massif et ayant les yeux figurés par des escarboucles. Pour le roi d'Angleterre et pour sa suite on avait élevé, à une portée de trait, un magnifique palais en verres de couleurs, composé de quatre corps de bâtiments dont le moindre eût été assez considérable pour loger mille hommes; la cour intérieure était dans des proportions gigantesques, et au milieu se dressait une magnifique fontaine qui laissait s'écouler nuit et jour, par une

triple ouverture, du vin, de l'hypocras et des eaux de senteur; devant la façade principale deux autres fontaines laissaient échapper des vins plus communs pour les soldats.

Cette entrevue, désignée par les chroniques du temps sous le nom de camp du Drap d'or, ne fut qu'un assaut de puerilités entre les deux monarques. Un jour, François I^{er} vint surprendre Henri VIII au lit comme pour le faire prisonnier; celui-ci se rendit de bonne grâce, et lui présenta un collier précieux qu'il le pria de porter pour l'amour de son prisonnier; le roi de France détacha de son bras un riche bracelet et le lui donna en échange; puis comme Henri voulait se lever, il le prévint qu'il n'aurait pas d'autre valet de chambre que lui, et l'aida en effet à passer ses vêtements. Le lendemain le roi d'Angleterre joua la même scène, au grand ébahissement des seigneurs et des dames de la cour. Il y eut ensuite des tournois où les nobles anglais et français se disputèrent le prix des joutes et les faveurs des courtisanes titrées dont ils portaient les couleurs.

Ces fêtes occasionnèrent des dépenses tellement considérables que le roi fut obligé d'engager pour cinq années les revenus du royaume; ce fut tout ce que produisit l'entrevue des deux rois au camp du Drap d'or. Henri VIII ne voulut donner aucun secours d'hommes ou d'argent, et laissa François I^{er} se débattre contre l'empereur, qui venait de commencer les hostilités en l'attaquant sur trois points à la fois. Heureusement la valeur française suffit pour écarter le danger; le connétable de Bourbon, à la tête d'une armée réunie à la hâte, marcha sur les Espagnols, les battit en plusieurs rencontres, et les empêcha de traverser l'Escaut. Déjà

Charles-Quint, qui redoutait de tomber au pouvoir du connétable, s'était retiré en Flandre avec quelques lansquenets, et tout faisait présager les plus éclatants succès, si les intrigues de cour n'étaient venues arrêter la marche de l'armée.

Louise de Savoie, irritée de voir le duc de Bourbon se couvrir de gloire, résolut de punir celui qui l'avait dédaignée; elle écrivit au maréchal de Châtillon d'employer son influence sur François I^{er} pour l'empêcher de suivre les conseils du connétable; et, malgré les représentations énergiques de la Trimouille et de Chabannes, le roi, se conformant aux volontés de sa mère, licencia l'armée et enleva le commandement des troupes au duc de Bourbon.

En Italie, les intrigues de la reine mère ne furent pas moins fatales aux armes de la France. Lautrec, qui commandait au nom du roi dans le Milanais, ne recevant aucun secours et ne pouvant payer ses soldats, fut contraint de repasser les Alpes. De retour à Paris, ce jeune seigneur, qui était en grande faveur auprès de François I^{er}, à cause de sa sœur la comtesse de Châteaubriand, la maîtresse en titre, ne craignit pas d'accuser la duchesse d'Angoulême d'avoir compromis la sûreté de son armée, en ne lui envoyant pas les fonds qui lui étaient destinés. Celle-ci, n'osant point entrer en lutte avec le frère de la favorite, eut la lâcheté de faire retomber la faute sur un habile surintendant des finances; elle accusa l'intègre Semblançay de concussions, et prétendit qu'il avait gardé par devers lui une somme de quatre cent mille écus qui devait être envoyée à Lautrec. Appelé devant François I^{er} pour justifier l'emploi des sommes qu'il avait perçues, le surintendant déclara qu'il avait versé entre

les mains de la reine mère les quatre cent mille écus, afin qu'elle les fit passer à l'armée d'Italie. La duchesse d'Angoulême ne se défendit pas d'avoir reçu l'argent, mais elle prétendit qu'il provenait de ses biens propres et n'avait rien de commun avec les affaires de l'état. Semblançay affirma le contraire et produisit une quittance motivée. Alors la duchesse renia sa signature, et fit mettre en jugement ce malheureux vieillard comme faussaire. Le procès s'instruisit; et comme les juges avaient été gagnés, ainsi qu'il arrive toujours dans les causes où se trouvent en jeu les intérêts des rois, ce loyal citoyen, qui avait rempli les fonctions de surintendant sous trois règnes, celui que François I^{er} appelait son père, fut condamné, malgré son innocence, et attaché au gibet, en expiation du crime de la duchesse d'Angoulême, et pour donner satisfaction au frère de la favorite du roi de France.

Peu de temps après cette exécution, la reine mère sentit se rallumer son ancienne passion pour le duc de Bourbon; et comme, par la mort de sa femme, il se trouvait libre de contracter une nouvelle union, elle lui fit proposer sa main par François I^{er}. Le connétable répondit au roi que jamais il ne consentirait à unir sa destinée à celle d'une femme usée par les débauches, continuellement attaquée de la goutte, qui avait près de vingt ans de plus que lui, et qu'on ne craignait pas de nommer la première p..... de la cour. Ce refus exaspéra si fort le monarque, qu'il leva la main sur le duc de Bourbon et lui donna un soufflet. Quant à la reine mère, elle dissimula le dépit qu'elle éprouvait de cet affront et prépara sa vengeance. Si Louise de Savoie n'eût pas été la mère d'un roi, cette ven-

geance eût été obscure et se fût bornée à quelque perfidie; si elle l'eût poussée au crime, les lois en eussent fait justice. Mais pour la mère de François I^{er}, il fallait une vengeance éclatante, proportionnée à l'affront, dût le sort de la France en être compromis. D'abord elle chercha à blesser l'amour-propre du connétable en faisant transporter arbitrairement au duc d'Alençon, premier prince du sang, les honneurs qui étaient attachés au titre de connétable; ensuite, comme elle s'aperçut que cette injustice l'affectait prodigieusement, elle lui fit dire par un de ses confidents, qu'il n'avait qu'à vouloir, pour reprendre son rang, se venger de François I^{er}, et pour acquérir de plus grandes dignités encore. Le connétable, qui savait parfaitement d'où venait sa disgrâce, se contenta de répondre qu'il ne pouvait rendre François I^{er} responsable de ce qui lui arrivait, attendu qu'il ne faisait qu'obéir aux conseils d'une femme qui n'avait pas plus d'équité que de pudeur.

Cette réponse convainquit la duchesse d'Angoulême qu'il ne lui restait aucun moyen d'amener le duc de Bourbon à un mariage; elle se concerta alors avec le surintendant Duprat, qui avait succédé à l'infortuné Semblançay, et se présentant comme héritière de Susanne de Bourbon, femme du connétable, elle revendiqua la possession des grands biens que la duchesse avait laissés à son mari; puis, Duprat, craignant que le parlement refusât de prononcer une condamnation sur une demande aussi mal fondée, imagina de faire intervenir le roi, et réclama l'héritage pour le domaine royal. Deux avocats, d'une improbité reconnue, Payet et Liset, furent chargés de soutenir, l'un pour la duchesse d'Angoulême, l'autre pour le roi, ces prétentions ini-

ques. Néanmoins, malgré leurs efforts, malgré l'autorité de Duprat, en dépit des ordres de madame d'Angoulême, qui voulait qu'on lui adjugeât les biens du duc de Bourbon, le parlement refusa d'accomplir cette grande injustice, et se contenta d'ordonner le séquestre par provision au profit du domaine royal.

Cette mesure, qui n'était pas une condamnation, fit cependant craindre au connétable une issue défavorable à son procès, et trop fier pour s'abaisser à la prière ni pour se soumettre à la Messaline qui le poursuivait, il prit le parti de quitter la France et de se réfugier auprès de Charles-Quint et du roi d'Angleterre, qui étaient ligués contre François I^{er}. L'empereur le reçut à merveille, lui donna le commandement de ses armées, et lui promit en mariage sa sœur Éléonore, veuve du roi de Portugal. Immédiatement le connétable rétablit les affaires des Espagnols en Italie, refoula les Français jusqu'au delà des Alpes, força même le redoutable Bayard à battre en retraite, fondit sur la Provence, emporta en quelques jours les villes d'Hyères, de Toulon, d'Aix, et vint mettre le siège devant Marseille.

Pendant que le midi de la France était à feu et à sang, la duchesse d'Angoulême continuait la dilapidation du royaume, augmentait les pensions de ses favoris, et obligeait le roi à recourir à de nouveaux emprunts et à la création de rentes perpétuelles. Enfin toutes ces ressources devenant insuffisantes, le surintendant Duprat s'avisa de faire paraître une ordonnance qui enjoignait aux Français de porter leur argenterie à la Monnaie; et chacun n'eut la permission d'en conserver que pour une certaine valeur, suivant son rang et

sa profession. Ce vol public, d'une nature toute nouvelle, et dont jusqu'alors on n'avait point encore vu d'exemple, ne fit que remédier pour un instant au malaise de la situation, et les besoins d'argent reparurent bientôt plus pressants que jamais. Ce n'était pas une seule cour que le trésor public avait à défrayer, mais bien trois; celle de la reine, qui était la moins brillante, et où François I^{er} daignait à peine se montrer; celle de Marguerite, duchesse d'Alençon, sœur du roi, qui était le rendez-vous de tous les beaux esprits de l'époque, et celle de la reine-mère, qui était un magnifique lupanar où se nouaient et se dénouaient les intrigues galantes et les amours faciles avec les filles d'honneur, les duchesses, les comtesses, et même avec des princesses. Louise de Savoie était une femme qui s'entendait merveilleusement dans l'art de rendre sa cour attrayante et de varier les plaisirs; aussi, quand elle s'aperçut que son fils se fatiguait des dames de haut parage, espèces de courtisanes titrées qui obéissaient au moindre signe et ouvraient leurs bras dès que le maître en exprimait le désir, elle attira près d'elle les femmes de la ville et de la province dont les grâces ou la beauté devaient embellir ses fêtes et fournir un nouvel aliment aux passions du roi.

En vain les maris prudents ou les pères soucieux de l'honneur de leurs maisons voulurent retenir près d'eux les jeunes femmes et leurs filles; lorsque l'une d'elles, cédant aux conseils de l'orgueil, désirait être présentée à la cour, elle faisait parvenir à François I^{er} des plaintes sur la jalousie d'un mari ou sur la parcimonie d'un père, et aussitôt le galant monarque envoyait un ordre qui obligeait les coupables

à lui amener « leurs tendres épouses ou leurs gentilles pu-
 » celles, s'ils ne préféreraient mieux s'exposer à sa colère et
 » être incarcérés pour toute leur vie. » Néanmoins, au milieu
 de ses débauches, François I^{er} ne laissait pas que de donner
 des preuves de son amour pour la religion et des exemples
 de sa piété; ainsi il fit brûler vif à Saint-Germain en Laye
 le fils du contrôleur du grenier à sel de Châteaudun, nommé
 Pierre Piéfort, qui avait eu l'audace d'enlever la sainte
 hostie de la chapelle du château de Saint-Germain par bra-
 vade, pour la déposer dans la petite chapelle de Sainte-
 Geneviève, près de Nanterre. Le roi alla la chercher tête
 nue et à pied, la torche au poing et suivi de son clergé. « Et
 » il faisait beau voir mon fils porter ainsi honneur et révé-
 » rence au Saint-Sacrement, » ajoute Louise de Savoie, qui
 rapporte ce fait dans son journal.

Enfin, les progrès du duc de Bourbon et des Espa-
 gnols dans la Provence ayant sérieusement alarmé la cour,
 François I^{er} s'avança à la tête d'une armée redoutable pour
 faire lever le siège de Marseille : comme les ennemis n'é-
 taient pas en forces, ils se retirèrent devant lui et rentrèrent
 en Italie. Le roi, qui crut voir dans ce succès un retour de
 la fortune, reprit confiance dans ses armes, passa les Alpes,
 se présenta de nouveau dans le Milanais, prit d'assaut la ville
 de Milan, et vint assiéger Pavie. Mais là devaient s'arrêter
 ses triomphes faciles; le duc de Bourbon accourut au secours
 de la place avec des troupes supérieures en nombre à celles
 des Français, livra bataille, et le résultat fut la défaite de
 l'armée et la captivité de François I^{er}. Cet événement ré-
 pandit la consternation dans le royaume; les peuples, ha-

bitués par dix siècles d'esclavage à concentrer toutes leurs
 espérances sur un seul individu appelé le roi, regardèrent
 sa captivité comme une calamité publique et demandèrent
 à grands cris qu'on délivrât le monarque. « Combien ils
 » se seraient épargné de douleurs, dit un ancien chroni-
 » queur, s'ils avaient dit à Charles-Quint : « Gardez ce cor-
 » rupteur de nos femmes, ce dilapidateur de la fortune pu-
 » blique, qui force nos fils à verser leur sang pour ses misé-
 » rables querelles. Nous ne voulons pas augmenter la misère
 » de nos veuves et de nos orphelins pour ramener parmi
 » nous la cause de nos maux; et plutôt à Dieu que jamais le
 » pied d'un roi n'eût foulé le sol de notre belle France!.... »

Bien au contraire, une sorte de vertige s'empara des esprits;
 les états s'assemblèrent et décidèrent qu'on n'épargnerait au-
 cun sacrifice pour payer la rançon du roi, et qu'on l'autori-
 serait à traiter avec les Espagnols comme bon lui semblerait.
 François I^{er}, en conséquence de cette permission, s'engagea
 sur l'hostie envers Charles-Quint à lui consigner, six se-
 maines après sa sortie de prison, le duché de Bourgogne
 avec toutes ses appartenances et dépendances, lesquelles à
 l'avenir seraient séquestrées de la souveraineté du royaume;
 il consentit à lui céder tous ses droits sur les états de Naples,
 de Milan, de Gênes, ainsi que sur les souverainetés de
 Flandre et d'Artois; et, en garantie de l'exécution de ces
 engagements et du paiement de deux millions d'écus d'or,
 il lui offrit en otage ses deux fils, qu'on appelait les en-
 fants de France, qui ne valaient certes pas le dixième de la
 somme, ainsi que l'observa du reste l'empereur lui-même.
 Néanmoins comme Charles-Quint avait sur les bras une